Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle pour la saison 2004/2005

Le Canton de Vaud consacrera 180'000 francs à l'aide à la création chorégraphique indépendante et professionnelle durant la saison 2004/2005. Sept compagnies bénéficieront de ce soutien, cinq sous forme de subventions ponctuelles et deux dans le cadre d'un contrat de confiance de trois ans.

Sur préavis de la Commission vaudoise de la danse, le Conseil d'Etat a décidé de soutenir la réalisation de cinq des dix projets de création proposés durant la saison 2004/2005, par l'octroi des subventions suivantes :

· 16'000 francs à la " Compagnie Buissonnière ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Parce que je t'aime " (chorégraphe : Cisco Aznar) ;

· 13'000 francs à l' " Association au VII Ciel ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Masters of complications " (chorégraphe : Arthur Kuggeleyn) ;

· 13'000 francs à la " Fondation Compagnie Fabienne Berger ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Intemporelle série " (chorégraphe : Fabienne Berger) ;

· 13'000 francs à la " Compagnie Jean-Marc Heim ", à Lausanne, pour monter un spectacle au titre non encore définitif (chorégraphe : Jean-Marc Heim);

· 5'000 francs au " Collectif Utilité Publique ", à Lausanne, pour monter le spectacle intitulé " Blink " (chorégraphes : Karine Grasset-Melgar, Nicholas Pettit et Corinne Rochet).

En outre, le Conseil d'Etat a décidé d'élever à 60'000 francs le montant de chacun des deux contrats de confiance attribués tous les trois ans par le canton. Pour la période 2004/2006, il a renouvelé celui passé en 2001 avec la " Parano Fondation " à Lausanne et son chorégraphe Gilles Jobin, dont le talent est reconnu au niveau international. Preuve en sont les créations au Théâtre de la Ville à Paris en 2001 et à la Schaubühne

de Berlin en 2002, les commandes passées en 2003 par le Grand Théâtre de Genève (pour 23 danseurs) et par le Ballet Gulbenkian de Lisbonne (pour 12 danseuses), créées récemment avec succès.

Le second contrat de confiance a été conclu avec la " Compagnie Linga ", en résidence au Théâtre de l'Octogone à Pully. Fondée en 1993 par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, respectivement ex-danseuse étoile et ex-danseur soliste chez Béjart notamment, la " Compagnie Linga " bénéficie depuis onze ans du soutien du canton pour la réalisation de spectacles dont plusieurs ont été fortement appréciés dans divers pays, en particulier en Allemagne et en Italie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 février 2004

DIRE, M. Henry Rosset, président de la Commission vaudoise de la danse, adjoint de la cheffe du Service des affaires culturelles, 021/ 316 07 44